

# Introduction de chiens de protection dans un troupeau de bovins



Projet pilote conduit par AGRIDEA  
sur l'exploitation agricole de  
Florian Wenger  
Château de Raymontpierre  
CH-2829 Vermes

Texte rédigé par F. Wenger à l'occasion des rencontres internationales France-Italie-Suisse  
du 12-13 février 2008 à Arith (Savoie) – France  
Thème: *Les chiens de protection des troupeaux dans les Alpes*

## Table des matières:

1. En guise d'introduction...
2. Etre sûr de commencer.
3. Infrastructure: se rapprocher d'un idéal.
4. A quelle période de l'année et comment débiter?
5. Quel chien choisir?
6. Le chien est là: problèmes et solutions possibles.
7. Conclusion.
8. Remerciement.
9. Bibliographie.



## 1. En guise d'introduction...

Pour commencer, il me paraît utile de préciser comment l'introduction de chiens de protection a débuté dans notre troupeau a débuté. Durant l'été 2005, le troupeau de génisses (environ 15 têtes) et le troupeau de vaches allaitantes (environ 30 vaches et leurs veaux) ont été mis dans un état de peur panique à plusieurs reprises, même dans la pâture à côté de la ferme. Le cas le plus grave étant une nuit de juin, où les vaches et leurs veaux ont « labouré » un hectare de pâturage 10 centimètres de profondeur à force de tourner en rond. J'ai ensuite passé 10 nuits à l'extérieur, sans pouvoir déterminer la cause de ces troubles avec précision... Il n'y a pas eu d'animal blessé, mais 2 vaches ont avorté un mois plus tard, et 2 autres sont rentrées du pâturage non-portantes en automne.

J'étais donc déterminé à trouver une parade qui permette à mon bétail de pouvoir vivre en sécurité sur mon domaine. Comme nous avons pris la liberté d'atténuer les réflexes d'autodéfense aux animaux domestiques, en échange nous leur devons la sécurité en compensation. Après de longues discussions avec les conseillers agricoles et diverses associations qui pouvaient être concernées, nous avons choisi la solution des chiens de protection.

Nous avons d'abord tenté de réunir un maximum d'informations utiles, mais concernant les bovins nous n'avons quasiment rien trouvé qui soit applicable dans des régions telles que les nôtres. Par contre, pour l'introduction dans les moutons, on trouve de la documentation et des personnes expérimentées. Tout cela reste valable et nous a aussi servi. Par la suite, mon propos sera de restituer les points importants que j'ai pu définir avec l'appui d'AGRIDEA (D. Mettler), d'un centre de compétence (O. Sarrasin), et de J.-M. Landry. Aussi, je vais me concentrer sur ce qui est propre aux bovins, en précisant encore que notre expérience ne dure que depuis 2 ans.

## 2. Etre sûr de commencer.

Avant de commencer, au risque d'en décourager quelques uns, j'aimerais insister sur l'importance d'être au clair avec soi-même si l'on veut vraiment prendre sur soi la contrainte que représente l'introduction d'un chien dans des bovins. En effet, cela exige du temps, de la patience et cela amène aussi des difficultés. Le travail avec le bétail doit probablement être réorganisé différemment, car le comportement du bétail peut changer, le contact avec les animaux devient plus compliqué.

Etant donné que les bovins ne sont généralement pas clôturés avec des treillis, les chiens sont relativement libres, car ils peuvent passer sous les fils. Cette liberté des chiens va toucher beaucoup plus de monde que ce que prévu de prime abord. En premier lieu, les gens de la région ne pourront peut-être plus promener leur chien de compagnie comme d'habitude, d'où l'origine des premières « discussions de voisinage ». Dans le même ordre d'idée, les piétons (et par extension les associations pédestres et touristiques) seront « impressionnées » ou auront parfois même « très peur » de ces gros chiens. Sans parler du « nordic walking », du « lama-trekking », et j'en passe... Ensuite, les gardes-faunes et les chasseurs se sentent aussi concernés... Chez moi, vu que la pression des prédateurs n'est pas très forte, je rentre les chiens à la ferme les jours de chasse... Enfin il y a les risques liés aux routes ou aux voies de chemin de fer... Et j'en oublie probablement encore... Les aboiements...

## 3. Infrastructure: se rapprocher d'un idéal.

Les bovins, en particulier les allaitants ont un caractère indépendant et parfois irascible. Ils ne sont pas naturellement enclin à accepter la compagnie d'un chien, même bien intentionné à leur égard; au contraire, il est considéré comme prédateur potentiel. Et même s'il fini par être bien accepté, l'agressivité de la vache à l'égard du chien réapparaît plus ou moins violemment au vêlage.

Par conséquent, il est important que le chien dispose du maximum de possibilités de fuites dans les bâtiments, pour ne pas se faire piéger et maltraiter (ou même traumatiser!) dans un coin. Ce risque est particulièrement marqué s'il est bloqué dans une « impasse » et qu'il entend un bruit ailleurs: instinctivement il cherchera à tout prix à se mettre au devant de tout ce qui est suspect même si une

vache est en position pour lui faire « sa fête ». Donc le chien accédera à beaucoup d'endroits dans le bâtiment. Le côté désagréable est qu'il ira marquer le territoire...(urine et crotte) et, s'il est jeune, ronger et jouer avec tout ce qu'il trouve.

Il est aussi indispensable d'avoir un boxe pour mettre le chien à l'écart et en sécurité (s'il faut l'enlever du troupeau ou s'il est traumatisé), mais le plus près possible du troupeau (l'éloignement du troupeau est la plus grande punition).

Il doit aussi disposer d'un endroit où il peut manger et boire en toute tranquillité. Il est avantageux si le chien est habitué à la laisse, mais il faut faire attention de ne pas l'exposer au bétail, c'est-à-dire disposer d'un endroit approprié à cette fin.

A l'extérieur du bâtiment, une clôture doit obliger le chien à rester proche du troupeau, du moins là où les premières années, jusqu'à ce que le lien entre bovins et chien soit assez fort. Il est probable que le chien cherche d'autres attaches si la possibilité se présente, plutôt que de devoir se lier à ces « grosses bêtes plus ou moins tolérantes ».

Au sujet des pâtures, des parcs « d'un jour » sont moins adaptés que les enclos d'une certaine grandeur comme ils sont fréquents en moyenne montagne. Il peut être utile d'avoir de treillis amovibles (filets à moutons) pour barrer un « endroit sensible ».

Il faut prévoir une place sécurisée pour le chien avec de l'eau et du fourrage à disposition à un endroit où le troupeau stationne fréquemment.

Au sujet du fourrage, le prix est certes important mais un fourrage qui laisse des crottes « agréables et pratiques » à débarrasser peu avoir son intérêt.

Enfin, il est commode de disposer d'un moyen de transport pour déplacer (ou rechercher...) le chien.

#### 4. A quelle période de l'année et comment débiter?

Pour commencer, il faut être conscient que l'attachement qui va lier le chien aux bovins est vraiment contre nature. Pour cette raison, il est nécessaire de limiter les contacts avec les humains et contraindre le chien à rester en contact permanent et rapproché durant une période prolongée, car les vaches restent agressives et méfiantes très longtemps. D'après nos informations du Canada, les vaches allaitantes sont les animaux domestiques qui mettent le plus de temps à faire confiance à un chien, et notre expérience l'a confirmé, ce qui se fait en jours ou en semaines chez les moutons prend des mois avec les vaches allaitantes.

En conséquence, nous avons commencé en hiver, dans les étables, de sorte à ce que le lien soit suffisamment fort au printemps lorsque le troupeau sort au pâturage. Bien que je ne connaisse pas d'introduction de chien sur pâturage, cela devrait être possible, quoique les distances sont très nettement plus grandes à l'extérieur. L'attachement du chien risque d'être plus distant. Dans ce cas, il faudrait envisager une double clôture: la première qui retiennent les bovins et une deuxième à environ un mètre qui offre une possibilité de fuite au chien mais qui le retienne à proximité immédiate de « son » troupeau.

Dans notre cas, nous avons donc commencé avec un chiot de 3 mois, « Neige » à Noël en 2005. Vu que dans notre étable les bovins sont détenus en stabulation libre, toutes les bêtes avaient contact avec le chiot. Il a du apprendre quelles bêtes sont tolérantes et lesquelles le sont moins. Le chien va particulièrement chercher le contact avec les veaux, ce qui défie inévitablement les vaches mères... et qui peut les rendre agressives, également envers l'agriculteur ou le berger... Alors, nous avons d'abord limité l'accès du chien aux génisses, puis un peu plus tard un hasard heureux nous a permis d'introduire « Lupa », une chienne adulte qui, chez son propriétaire se couchait vers les bovins au lieu de rester chez les moutons à l'étable. Le calme de « Lupa » a certainement beaucoup aidé à établir la confiance entre les bovins et les chiens. Ensuite, nous avons redonné aux chiens la possibilité d'entrer en contact avec toutes les bêtes. Malheureusement, « Lupa » est morte d'un retournement d'estomac le premier

jour ou le troupeau est sorti au pâturage. « Neige » a passé le premier été seule avec les bovins, et cela s'est très bien passé. En automne, à l'étable, nous avons introduit « Buck », un mâle de 6 mois. Malgré la similitude des 2 chiens, les vaches ont réagi de façon très irritable à la présence de « Buck », mais le temps d'adaptation a été très nettement moins long. Il a moins été maltraité par les vaches et il montre beaucoup plus de gestes de complicité et d'attachement que « Neige ».

Les premiers chiots nés sur notre exploitation que nous avons placés, ont été introduits en arrière-automne en étable avec 4 vaches allaitantes. Lorsque la situation s'est stabilisée, l'agriculteur a descendu de l'alpage les autres bêtes par groupe de 3 à 4 vaches en attendant à chaque fois que l'ambiance soit calme et qu'il y ait certaine confiance. Ainsi, les 24 vaches allaitantes ont été réunies à l'étable avec 2 chiots en l'espace d'un mois et demi. Nous avons tous été agréablement surpris que les choses se soient si bien passées... Relevons quand-même que cette fois-ci les chiots étaient nés dans les bovins et avaient déjà une certaine expérience contrairement à ceux nés dans les moutons!

## 5. Quel chien choisir?

Je n'entends pas entrer dans une discussion au sujet de l'aptitude de différentes races de chiens pour ce travail, dans notre cas nous avons choisis les « Montagnes des Pyrénées » car nous les pensons d'un tempérament calme et stable, ainsi que tolérants envers les touristes. Il est très important de trouver, si possible, un chien qui a déjà de l'expérience avec les bovins. A défaut, s'il sort du milieu ovin il devra s'adapter. En effet, les comportements de soumissions caractéristiques du chien en milieu ovin ne se retrouvent pas en milieu bovin: cela lui ferait prendre beaucoup trop de risques. La difficulté d'être adopté par les bovins réside non seulement dans un temps d'adaptation très nettement plus long, mais également par une relation beaucoup plus dangereuse pour le chien. Si ce dernier entre dans un troupeau de moutons bien habitué, celui-ci s'ouvre devant lui et se referme derrière lui. Par contre dans un troupeau de bovins, il doit être attentif en permanence car il se trouve toujours une vache ou l'autre (sinon plusieurs!) qui lui fait comprendre avec plus ou moins de délicatesse « qui est maître du lieu ».

Dans cet ordre d'idée, un élément important est sans doute l'âge du chien. Pour ne pas prendre trop de risques, le chiot doit fuir rapidement dans certaines situations difficiles. Cette condition me semble remplie à environ 5 mois.

Au-delà, il n'est pas inutile de connaître l'ascendance du chien et de disposer d'un carnet de vaccination où les divers vaccins sont répertoriés. A ce sujet, l'avis du vétérinaire est évidemment du plus haut intérêt.

## 6. Le chien est là: problèmes et solutions possibles.

Pour toute correction, il faut être conscient que si le lien envers le troupeau doit être fort, celui envers l'homme limité. En principe, l'on dispose de trois éléments pour communiquer:

- la voix (basse et douce = signe positif, ferme et forte = signe négatif)
- le bruit (taper des pieds ou des mains = signe négatif)
- l'isolement momentané du troupeau (punition maximale)

Il est donc particulièrement important de disposer de quelques ordres clairs, que le chien est capable d'exécuter, et lorsque que l'examen est réussi, de lui donner un signe positif. La subtilité est de trouver un langage qui n'interfère pas avec celui utilisé avec les bovins.

- *Tout le troupeau est excité, le chien apeuré...*

Voilà un des cas de figure les plus difficiles... Et qui nous a aussi fait douter. Alors, il faut accepter « que ces chiens vivent dangereusement »: cela ne signifie pas cependant qu'il faille en faire des kamikazes! Mais abandonner signifie la fin de l'expérience, et recommencer plus tard signifie aussi recommencer à zéro! Dans ces situation difficiles, il faut retirer le chien pour quelques heures jusqu'à ce que le calme revienne, puis chercher des possibilités pour pouvoir continuer malgré tout, mais d'une

façon plus « distante » jusqu'à ce qu'une certaine confiance se réinstalle.

– *Le chien fait des bêtises (court après un petit veau)*

Vu la grandeur des bovins, il n'y a qu'avec les veaux que le chien puisse jouer en ayant une position « d'égal à égal ». Cependant, le veau qui vient de naître va paniquer. De plus, sa mère, lorsqu'elle se rendra compte va sûrement réagir de façon agressive. Il est préférable d'empêcher ce comportement de jeu, pour éviter une excitation inutile et des risques pour l'agriculteur. Par contre, le jeu, si par son comportement le veau démontre qu'il le comprend, démontre l'attachement et la complicité entre chien et bovin. Il s'agit donc de trouver le bon équilibre.

– *Un vêlage se prépare...*

En principe, l'évènement se déroule sans problème majeur. Cependant, à l'étable, la solution la plus simple est de retirer le chien durant une demi-journée. Il y a des vaches qui ne sont pas à l'aise si le chien lui tourne autour sans cesse. Ensuite, si la vache est affaiblie ou peu maternelle et que le chien lèche le veau, elle aura d'autant plus de peine à l'adopter. Enfin, le contrôle de la délivrance est plus difficile. Les chiens sont irrésistiblement attirés par le sang frais et la chair. Par contre, je n'ai jamais observé qu'un chien blesse une vache ou un veau, (ou le mange s'il est mort-né).

– *Après le vêlage...*

Par la suite, la surveillance demande beaucoup de doigté, car le chien va systématiquement « récurer » l'arrière du veau (attention de détecter les diarrhées à temps) et de la vache (repérer les infections de matrice, si la délivrance n'a pas été complète)

– *La socialisation des veaux...*

En présence du chien, l'approche des veaux est rendue beaucoup plus difficile: d'une part c'est son rôle de s'interposer entre ses animaux et tout intrus, et d'autre part c'est pour lui aussi une occasion d'obtenir quelque attention... Si cette manière ne doit pas devenir permanente, ce n'est pas le moment d'être attendri par le chien!

– *Une visite du vétérinaire, de l'inséminateur ou d'un marchand...*

Ici aussi, la solution la plus simple consiste à retirer le chien pour pouvoir évoluer librement.

## 7. Conclusion.

Il est donc évident qu'introduire des chiens de protection dans les bovins représente une entreprise conséquente, mais possible. Elle offre alors des images extraordinaires, un calme et une sérénité au troupeau toute particulière. Cependant, sans compréhension bienveillante des autres intervenants dans l'espace pastoral, la pérennité du système est remise en question... et quelques-uns peuvent suffire pour cela. Enfin, les personnes directement concernées par la problématique vivent déjà souvent en situation « marginale » et portent des charges conséquentes qui y sont liées. Les chiens de protection en constitue une supplémentaire...

## 8. Remerciement.

Je remercie particulièrement Olivier Sarrasin et Daniel Mettler, ainsi que Jean-Marc Landry, pour leur aide et leurs conseils, parfois le week-end ou même la nuit...

## 9. Bibliographie.

Lüthi Riccarda, Mettler Daniel. 2006. *Guide pour l'élevage, la détention et l'utilisation de chiens de protection des troupeaux*, AGRIDEA.

Wick Pascal, 1992, *Le chien de protection sur troupeau ovin*, ARTUS, ISBN 2-9512070-0-X